

PROJET PÉDAGOGIQUE



**ACCUEIL DE LOISIRS
HAUTE GOULAINÉ
2017**

SOMMAIRE

- I. INTRODUCTION
- II. SITUATION GEOGRAPHIQUE
- III. L'EQUIPE D'ANIMATION
- IV. LE FONCTIONNEMENT ET MODE D'ACCUEIL
 - Modalités
 - Formules de journées
 - Journées types
- V. LES OBJECTIFS
 - Intentions et objectifs opérationnels
- VI. LES DIFFERENTES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI
 - Petite enfance
 - Enfance
 - Préados
- VII. LES RELATIONS
 - Les relations adultes/enfants
 - Les relations avec les familles
 - Les relations dans l'équipe d'animation
 - Les relations avec le personnel extérieur
- VIII. LES PROJETS
- IX. EVALUATION

I. INTRODUCTION

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif de l'UFCV et de la municipalité de Haute-Goulaine.

Les objectifs s'appuient essentiellement sur l'épanouissement de l'enfant et son bien être au sein d'une collectivité. Ils mettent également en avant la socialisation et l'apprentissage de la vie collective. L'enfant doit pouvoir, à son rythme, s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs.

L'enfant doit être acteur dans la vie à l'accueil de loisirs.

II. SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'accueil de loisirs se situe sur la commune de Haute-Goulaine, dans la périphérie proche de Nantes (12 km) et également aux portes du vignoble nantais.

Les locaux :



L'accueil de loisirs se trouve au 07, rue de la châtaigneraie, dans le bâtiment de l'espace des lorientais. Ce bâtiment accueille également le multi-accueil pour les enfants de 0 à 4 ans.

La salle principale est aménagée en deux espaces distincts :

- un particulièrement consacré aux 3-5 ans avec du mobilier, des sanitaires et lavabos adaptés aux jeunes enfants
- un autre adapté aux 6-10 ans

Pour l'été, lorsque la fréquentation augmente considérablement, la commune nous met à disposition deux grandes salles de l'école maternelle, situé à côté de l'espace des lorientais pour les 3-5 ans.

Les 10-12 ans, ont quant à eux un espace qui leur est dédié, une ancienne salle de classe transformée en foyer au sein de l'école de la châtaigneraie pendant les petites vacances scolaires. L'été, la municipalité met à disposition pour les jeunes, la maison de Golène situé à proximité du bourg de Haute Goulaine.

III. L'EQUIPE D'ANIMATION

L'accueil de loisirs compte 3 permanents :

Amélie Weber directrice

Céline Martin animatrice permanente, directrice adjointe et directrice pendant le mois d'Août.

Lucie Tahé animatrice permanente

Cette équipe de permanents va élaborer et mettre en place le projet de l'accueil de loisirs tout au long de l'année.

Elle accueille de nouveaux animateurs, dits « animateurs ponctuels », présents pour compléter l'équipe d'animation. Leur nombre varie en fonction du nombre d'enfants.

Stagiaires, diplômés ou parfois sans formation mais ayant un goût prononcé et de l'expérience dans l'animation, ils contribuent à la mise en place du projet.

Rôle du directeur

Il est garant du bon fonctionnement du centre, en conformité avec les textes réglementaires et le projet éducatif.

Il est responsable de l'encadrement du personnel et des stagiaires, de l'application du projet pédagogique, du respect de la réglementation, de la gestion administrative, matérielle et comptable.

Il participe au recrutement du personnel d'animation, anime l'équipe et contribue à la formation de ceux dont il a la responsabilité.

Rôle des animateurs

Les animateurs prennent connaissance du projet pédagogique, participe à son élaboration ou à sa mise au point et à son évolution.

L'animateur est garant avant tout de la sécurité physique et affective de chaque enfant, du respect des lieux et du matériel ainsi que de l'application des règles de vie en collectivité. Les animateurs sont un lien avec les parents, en les informant et en répondant à leurs inquiétudes ou à leurs interrogations.

IV. LE FONCTIONNEMENT ET MODE D'ACCUEIL

Modalités

L'accueil de loisirs fonctionne toute l'année, les mercredis ainsi que les vacances scolaires. Il accueille des enfants de 3 à 10 ans. (Fermeture une semaine pendant les vacances de Noël)

La passerelle, quant à elle est ouverte uniquement pendant les vacances scolaires et accueille des jeunes de 11 à 12 ans.

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h45 à 18h30 les mercredis et vacances scolaires.

Les inscriptions s'effectuent en mairie auprès du service enfance-jeunesse. L'accueil de loisirs et le club préados sont principalement ouverts aux enfants de la commune. Les enfants hors commune peuvent avoir accès aux accueils sous condition de disponibilités. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial des parents.

Formule des journées

Il est possible d'inscrire les enfants soit en journée complète ou en demi-journée (matin ou après-midi).

Les mercredis :

A l'accueil de loisirs

En journée complète	(accueil de 7h45 à 9h30 et de 17h à 18h30)
En demi-journée matin sans repas	(accueil de 7h45 à 9h30 et de 12h à 13h)
En demi-journée après-midi avec repas	(accueil* de 12h à 12h15 et de 17h à 18h30)

***Pour les enfants de la châtaigneraie ; les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie des classes dès 12h**

Pour les enfants de l'école sainte Radegonde ; les enfants doivent être déposés entre 12h et 12h15 devant le restaurant scolaire de la châtaigneraie.

Les vacances :

A l'accueil de loisirs

En journée complète	(accueil de 7h45 à 9h30 et de 17h à 18h30)
En demi-journée matin avec repas	(accueil de 7h45 à 9h30 et de 13h30 à 14h30)
En demi-journée après-midi sans repas	(accueil de 13h30 à 14h30 et de 17h à 18h30)

La passerelle

En journée complète	(accueil de 9h à 10h et de 17h à 18h)
En demi-journée matin avec repas	(accueil de 9h à 10h et de 13h30 à 14h30)
En demi-journée après-midi sans repas	(accueil de 13h30 à 14h30 et de 17h à 18h)

Journées types

Une journée à l'accueil de loisirs

7h45/9h30 accueil

Ce moment privilégié du premier contact doit permettre à l'enfant de vivre le mieux possible la séparation avec le parent et d'aborder sa journée au centre à son propre rythme.

Un animateur accueille les enfants et les enregistre sur une liste de présence, ce qui permet de contrôler les arrivées et de prendre en compte les besoins et souhaits des enfants pour la journée. L'animateur doit se montrer disponible et à l'écoute. Il convient à la personne qui est en charge de l'enfant le matin de signaler si toute autre personne viendra le récupérer le soir. A l'accueil, l'animateur dispose d'un cahier de liaison pour y noter toutes les infos transmises par la famille.

9h30/9h45 fin de l'accueil et temps de regroupement

Ce temps permet de prendre en compte le groupe d'enfants et d'instaurer un moment de dialogue pendant lequel : l'enfant exprime ses désirs, ses attentes, ses joies, ses doutes et les animateurs exposent le déroulement de la journée, proposent les activités.

10h activités

Des activités sont proposées aux enfants et organisées selon leur choix. Des pôles permanents et en autonomie proposent du petit bricolage, des jeux de société, des jeux d'extérieurs (ballons, raquettes, cordons à sauter, vélos...) Sont proposées différentes animations comme des activités manuelles, des petits et grands jeux d'intérieur et extérieur, des sorties découvertes, ludiques ou autres... De même que l'équipe met en place différents supports d'expression pour recueillir les souhaits et attentes des enfants. Ainsi les enfants gardent le privilège d'organiser leurs activités selon leurs envies. Bien sur, les animateurs tiennent compte de la contrainte de la vie en collectivité.

12h repas

Les enfants sont mélangés et les animateurs présents parmi eux. Le repas est un moment calme et les animateurs sont vigilants à son bon déroulement. Chaque enfant reçoit une quantité suffisante de nourriture qu'il apprend à goûter et à partager avec le reste du groupe, c'est un temps de la vie quotidienne qui doit permettre de favoriser les échanges.

13h15 temps calme et sieste

L'enfant n'ayant pas toujours conscience de son besoin de repos, des temps calmes sont proposés afin de respecter le rythme physiologique de chacun. Ainsi, pour les enfants âgés de 3 à 5 ans c'est la possibilité de dormir (salle de sieste) en débutant par un conte ou de la musique douce. Pour les plus grands, le temps calme s'oriente vers un temps «libre» où l'enfant organise son activité ; jeux de société, lecture, dessin...le tout dans le calme. La salle de sieste reste accessible à tous les enfants désireux de se reposer.

- 13h30/14h30** **accueil**
- Les enfants qui repartent et arrivent sont enregistrés sur la liste des présences.
- 14h** **temps libre**
- Durant ce temps, les enfants ont à leur disposition une multitude de jeux et d'éléments qu'ils peuvent utiliser pour jouer ou créer une activité manuelle dans le respect des règles qui définissent le temps calme.
- 14h45** **activités (idem matin)**
- 16h30** **goûter**
- C'est à ce moment que cessent les animations de l'après-midi, ainsi animateurs et enfants participent au rangement et en parallèle certains préparent le goûter qui sera pris en présence de tout le monde. Cet instant permet de démarrer l'accueil du soir.
- 17h** **accueil**
- Un animateur est présent, note les départs sur la liste et vérifie que les enfants repartent bien avec toutes leurs affaires et informe les parents du déroulement de la journée
- 18h30** **fin de la journée et fermeture du centre**

Une journée à la passerelle

- 9h/10h** **accueil**
- Un animateur est présent et enregistre les arrivées sur une liste. Les jeunes s'installent et profitent des pôles mis en place pendant le temps d'accueil (console, vidéos, espace multimédia, table de ping-pong, fléchettes, jeux de société, matériel de bricolage et un coin détente avec banquettes...)
- 10h** **activités**
- L'animateur et les jeunes se rassemblent pour faire le point sur leur présence dans la semaine et ainsi pouvoir monter des projets à court ou long terme. L'animateur et les jeunes font des propositions d'animation qui seront mises en place selon les moyens de la structure.
- 12h** **repas**
- Le repas est pris dans le même restaurant que le centre de loisirs et les jeunes ont la possibilité de s'investir dans le déroulement des repas avec les plus petits. Le repas est un moment calme et l'animateur est vigilant à son bon déroulement. Chaque jeune reçoit une quantité suffisante de nourriture qu'il apprend à goûter et à partager avec le reste du groupe, c'est un temps de vie quotidienne qui doit permettre de favoriser les échanges.
- 13h15** **temps libre**

Durant ce temps, les jeunes ont à leur disposition une multitude de jeux et des pôles mis en place, dans le respect des règles du temps calme des plus jeunes.

13h30/14h30 **accueil**

Un animateur est présent et enregistre les arrivées sur une liste. Les jeunes s'installent et profitent des différents pôles mis à leur disposition.

14h30 **activités**

16h30 **goûter**

17h **accueil**

Les jeunes repartent soit tout seul ou rejoignent l'accueil de loisirs et seront accompagnés par leurs parents, l'animateur enregistre leur départ sur la liste des présences.

18h **fin de la journée et fermeture du club**

(Les jeunes participent au rangement du club avec l'animateur. Dans le cas où est jeune repart avec un parent et que celui-ci n'est pas arrivé à la fermeture du club, le jeune rejoint l'accueil de loisirs)

V. LES OBJECTIFS

Intentions et objectifs opérationnels

1. Permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs et de vacances
2. Permettre à l'enfant de s'enrichir dans l'apprentissage de la vie collective et favoriser la socialisation
3. Dynamiser l'action pour les jeunes de 10-12 ans
4. Maintenir une cohérence éducative entre les différentes structures enfance-jeunesse de la commune
5. Faciliter la communication avec les familles
6. Permettre aux familles de s'impliquer dans les projets
7. Sensibiliser l'enfant au respect de son environnement
8. Créer et enrichir les partenariats

1. Permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs et de vacances

- Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs temps de loisirs
 - Mise en place de pôles permanents (coin construction, coin cuisine, coloriage...)
 - Proposer des plannings d'animations variés et non définitifs
 - Laisser libre accès à divers matériaux (feutres, ciseaux colles...)
 - Les impliquer dans les propositions d'animations
- Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant
 - Règles de vie collectives
 - Être à l'écoute, attentif
 - Respect de la réglementation des ACM
- Prendre en compte les besoins et rythmes des enfants
 - Aménager les lieux d'accueils en fonction des tranches d'âges
 - Respect des différents temps de vie quotidienne (temps calme, sieste, accueils...)
 - Échanges, discussions, temps de regroupement
 - Connaissances des différentes caractéristiques des enfants selon leur âge
- Prendre en compte le besoin d'autonomie de l'enfant
 - Le laisser faire et l'accompagner (ateliers bricolage, tous les temps de vie quotidienne)
 - Participe au rangement et nettoyage du matériel après une activité
 - Participe à la mise en place de la table et du débarrassage

- Satisfaire les besoins de l'enfant en matière de découverte, de créativité et d'imaginaire.
 - Par le choix de thématiques
 - Par le pôle bricolage
 - Par des animations diversifiés (bricolage, contes, jeux, théâtre ...)
 - Organisation de spectacles (participation, organisation, rôles...)

2. Permettre à l'enfant de s'enrichir dans l'apprentissage de la vie collective et favoriser la socialisation

- Le guider dans la notion de vivre ensemble
 - Mettre en place des règles de vie collectives avec les enfants
 - Veiller au respect des autres et du matériel (rangement, politesse)
 - Organiser des temps de partage et d'entraide (jeux d'équipe, de coopération)
- Faire participer les enfants à tous les temps de vie quotidienne
 - Partage au moment de repas
 - Rangement (tous ensemble)
- donner la possibilité d'apprendre à connaître l'autre
 - écoute de l'autre
 - laisser l'enfant s'exprimer
 - par le jeu, les rencontres avec les personnes extérieures, les intervenants
- Permettre un accueil personnalisé pour tous
 - Recevoir et écouter les familles
 - Tenir compte des spécificités de l'enfant
 - Valoriser l'enfant dans ses compétences

3. Dynamiser l'action pour les jeunes de 10-12 ans

- **Repenser notre action pour cette tranche d'âge**
 - Intégrer les enfants de 10 ans dans une dynamique 10-12 ans
 - Assouplir les modalités d'inscription
 - Définir un animateur référent et un lieu spécifique
- **Anticiper le passage d'une structure à une autre**
 - Mettre en place des actions spécifiques pour les 9-10 ans et les 11-12 ans, mais également des actions pour les 10-12 ans et les 13-14 ans
 - Permettre aux 10-12 ans d'accéder à la structure Jeunesse sur des temps spécifiques

🔥 Mobiliser les familles dans cette transition

- Organiser une sortie ou un évènement « 10-12 ans » sur la commune et sonder leurs envies
- Permettre aux familles de se rencontrer et nous faire part de leurs besoins, craintes et envies...

4. Maintenir une cohérence éducative entre les différentes structures enfance-jeunesse de la commune

- 🔥 Développer le dispositif de passerelles entre multi-accueil/alsh/local j
 - Proposer des activités communes
 - Répondre à une demande des enfants de venir jouer au multi-accueil avec les plus petits
 - Communiquer entre les équipes sur le dispositif de la passerelle
 - Informer les familles sur le dispositif de passerelles
 - Proposer un temps d'adaptation en procédant par étape

5. Faciliter la communication avec les familles

- 🔥 Favoriser les temps d'accueil
 - Accueillir chaque parent et enfant individuellement
 - Être à l'écoute et recueillir ou transmettre les informations sur l'enfant (arrivées et départs)
 - Cahier de présences et cahier d'information
- 🔥 Développer les outils de communication pour les familles
 - Création d'un nouveau support d'affichage unique
 - Panneaux d'affichages photos
 - Affiches sorties et planning d'activités
 - Échanges verbaux
 - Organisation de spectacles, pots avec les familles

6. Permettre aux familles de s'impliquer dans les projets

- 🔥 Permettre aux familles d'avoir une meilleure vision de l'animation et les impliquer dans la vie de leur enfant à l'accueil de loisirs
 - Organiser une soirée conviviale au mois de juin
 - Proposer une matinée de rencontre en début d'année scolaire
- 🔥 Mobiliser les familles au sein de nos projets
 - Permettre aux familles d'échanger lors des Ateliers Parents Enfants
 - Créer un rendez-vous récurrent et attendu lors de la soirée de Noël

- Impliquer les familles dans la mise en place d'activités
- Recueillir et prendre en compte les ressentis, souhaits et idées des parents à travers un questionnaire.

7. Sensibiliser l'enfant au respect et à la découverte de son environnement

- Amener l'enfant à découvrir l'environnement qui l'entoure
 - Sorties, visites locales
 - Balades, randonnées, jeux
 - Bibliothèque municipale
 - Commerçants de la commune
- Favoriser le respect de l'environnement au quotidien
 - Poubelles de tri avec panneaux d'affichages
 - Compost
 - Ateliers avec matériaux de récupération (bricolage, jeux)

8. Créer et enrichir les partenariats

- Créer des partenariats en lien avec nos volontés pédagogiques
 - Nouvelle rencontre avec l'atelier mémoire du CCAS de la commune lors d'une visite d'une « classe d'autrefois »
 - Mobiliser les acteurs de la commune pour dynamiser nos projets (Carnaval, Grands Jeux...)
 - Mettre en place des échanges réguliers avec des artisans, commerçants de la commune
- Faire évoluer les partenariats existants
 - Rencontres régulières avec des personnes âgées (résidents de la lande saint martin)
 - Activités communes avec les structures enfance jeunesse des communes alentours
 - Emprunt de livres à la bibliothèque municipale
 - Séjours courts (en commun avec l'alsh du Pallet)
 - Participation au projet carnaval et au projet jardin avec les structures enfance jeunesse, l'accueil périscolaire et les TAP

VI. LES DIFFERENTES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

🌟 Petite enfance (3-5 ans)

<u>Physiques</u>	<ul style="list-style-type: none">-besoin d'expérimenter avec son corps-alternance rapide d'activité intense et de repos-découverte des matières et sensations
<u>Intellectuelles</u>	<ul style="list-style-type: none">-pas de notion du danger, du temps-concentration brève dans le temps-besoin de passer par l'imaginaire-compréhension de l'interdit oui/non-ne sait pas lire, écrire ou compter
<u>Affectives</u>	<ul style="list-style-type: none">-l'adulte est le repère-besoin de sécurisation-doudou...
<u>Sociales</u>	<ul style="list-style-type: none">-jouent les uns à côté des autres-notion de propriété

🌟 Enfance (6-10 ans)

<u>Physiques</u>	<ul style="list-style-type: none">-période de stabilité- beaucoup d'énergie à dépenser-besoin de trouver ses limites-résistant mais peu endurant
<u>Intellectuelles</u>	<ul style="list-style-type: none">-premières notions d'abstraction (lire, écrire, compter)-expérimenter, passer par du concret-interrogation (question du pourquoi, comment)-prise de conscience du bien et du mal
<u>Affectives</u>	<ul style="list-style-type: none">-l'adulte est la référence-pudeur-identification à un modèle, héros
<u>Sociales</u>	<ul style="list-style-type: none">-collaborer en groupe-sens de la justice et de l'injustice-intégration de la différence physique (garçons/filles)-évolution dans différents milieux sans trop de difficultés (club de sport, famille, alsh...)

🔴 Préados (10-12 ans)

<u>Physiques</u>	<ul style="list-style-type: none">-la puberté débute (plus tôt chez les filles)-croissance rapide qui amène une grande fatigue et fragilité des articulations-test et expérimentation de ses nouvelles capacités-pudeur très forte
<u>Intellectuelles</u>	<ul style="list-style-type: none">-plus grande capacité d'abstraction-nécessité d'échanger sur de grands sujets, de discuter
<u>Affectives</u>	<ul style="list-style-type: none">-importance de l'idole-construction en opposition aux valeurs de la famille-recherche de son identité-premier flirt, découverte de la sexualité
<u>Sociales</u>	<ul style="list-style-type: none">-vit en groupe, en bande (phénomène de groupe)-demande d'être considéré comme un adulte (capacité à se gérer tout seul)

VII. LES RELATIONS

Les relations adultes/enfants

Basées sur le respect mutuel de chacun.

L'animateur doit se mettre à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les choses. Il doit être à leur écoute, doit faire preuve d'autorité et veiller au respect des règles de vie. Il doit également adopter une attitude loyale et impartiale en cas de conflit. L'animateur doit garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants. Si un enfant se sent mal ou se blesse, il doit faire preuve d'une attention particulière à son égard.

Les relations avec les familles

L'accueil des familles est aussi important que celui des enfants. L'animateur se doit d'avoir une attitude rassurante et sécurisante auprès de l'enfant mais aussi du parent. Au moment de l'accueil, l'animateur doit informer les familles sur le déroulement de la journée et lorsque l'enfant repart, il informe le parent sur la journée que son enfant a passé (si tout s'est bien passé, s'il a bien dormi, s'il s'est blessé...)

Les relations dans l'équipe d'animation

Si l'animateur pose une sanction, il se doit d'avertir le reste de l'équipe. L'animateur doit faire preuve d'initiative dans la vie quotidienne ainsi que dans les temps d'animations. Les animateurs doivent communiquer les informations qu'ils reçoivent au reste de l'équipe. En cas de conflits au sein de l'équipe, ils doivent s'expliquer à l'écart des enfants ou même en parler à la direction.

La directrice est garante du bon déroulement du projet pédagogique. Elle supervise les besoins de l'accueil de loisirs et a un rôle formateur auprès des animateurs. Elle est en charge de la gestion des dépenses liées au bon fonctionnement du centre dans le respect du budget prévisionnel. Elle supervise l'organisation du travail d'équipe.

Les relations avec le personnel extérieur

La directrice doit tenter d'instaurer une entente agréable entre le personnel technique ou les professionnels travaillant sur la même structure et l'équipe d'animation, basée sur un respect du travail de chacun. Cette entente permet d'assurer un travail efficace.

VIII. LES PROJETS

- ✓ Les passerelles
- ✓ Projet environnement
- ✓ Ateliers parents/enfants
- ✓ Projet intergénérationnel
- ✓ Projet jardin
- ✓ Projet parentalité

IX. EVALUATION

Elle permet de voir le degré de réalisation du projet, de contrôler la réalisation au regard des objectifs initiaux, s'ils ont bien été atteints. Cette évaluation se fera par le biais de réunion bilan avec l'équipe d'animation et de bilan avec les enfants pendant les rassemblements.

Cela nous permettra de resituer le fonctionnement par rapports aux objectifs visés.